

# Exposition des artistes meyrinois, juin 2013

Le service de la culture propose aux artistes amateurs de la commune de Meyrin de participer à une exposition qui aura lieu du **15 au 22 juin 2013** dans les galeries de Forum Meyrin. Le vernissage aura lieu le **vendredi 14 juin**.

La technique est libre mais le format est par contre imposé. En effet, la contrainte du format encourage la création et permet aussi à l'exposition qui réunit une vingtaine d'artistes d'avoir une certaine cohérence.

Les personnes intéressées doivent accepter de se conformer aux règles établies pour cette exposition.

Un comité de sélection choisira les travaux qui pourront être exposés. La scénographie et l'accrochage se feront sous la responsabilité de Renée Furrer, commissaire d'exposition.

Le thème de cette exposition 2013 est **Vision élargie**

- **Format** : 1/3 horizontal 3/3 vertical ou 1/3 vertical et 3/3 horizontal  
Ex : 15 x 45 / 30 x 90 / 25 x 75 etc... Les proportions doivent être respectées.  
Pour les sculptures : exemple de dimensions 15x15x45 cm
- **L'œuvre** peut être en 1, 2 ou 3 pièces mais la vision doit être suivie (suite, série, panorama...)
- **Nombre** : de 1 à 4 œuvres, grandeur maximum 50 x 150 cm (ou 150 x 50 cm) par œuvre  
Plusieurs œuvres peuvent être déposées et le jury choisira la ou les œuvres qui seront présentées.
- **Période** : les œuvres devront avoir été réalisées au cours des 3 dernières années
- Le sujet est libre, abstrait ou figuratif. Toutes les techniques sont acceptées.

Le jury se réserve le droit de refuser une candidature qui ne correspond pas à la cohérence de l'exposition et il se réunit dès la réception des œuvres. Un courrier sera envoyé aux candidats retenus.

Dans la mesure du possible, le gardiennage de l'exposition est fait par les artistes.

## Le dossier de candidature doit comporter:

- Une ou plusieurs œuvres  
Chaque œuvre doit être munie d'un système d'accrochage correct, avec au verso le nom de l'artiste, le titre, les dimensions et le prix de l'œuvre (si l'artiste souhaite la vendre).
- Le formulaire d'inscription dûment rempli
- Vos disponibilités pour le gardiennage.

Le délai pour déposer les œuvres est fixé au **3 mai 2013** à la réception de la mairie (2, rue des Boudines). Les œuvres exposées pourront être récupérées le **22 juin** à l'issue de l'exposition.

COMMUNE DE MEYRIN

